

Trophée Espérance

Catégorie U12 (avec classement spécifique U10)
Dimanche 01 mai 2022
GOLF DE MONT GRIFFON (La Forêt)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue Paris-IDF et du Comité départemental du Val d'Oise.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Engagement

Date limite d'inscription : **mardi 26 avril 2022**

Droit d'inscription : 20 €

Conditions de participation

	Âge	Garçons	Filles
U 12	Nés après le 01/01/2010	Index > à 26,4 ou titulaire du drapeau argent	Index > à 31,4 ou titulaire du drapeau argent

(Ne pas avoir participé au Championnat Jeunes du Val d'Oise au 20 mars.)

L'épreuve est limitée à 54 participants.

Formule de jeu

9 trous en stroke-play brut avec un nombre de coups limité à +5 par rapport au PAR.

(Exemple : si au bout de 8 coups la balle n'est pas rentrée sur un PAR 3, la joueuse ou le joueur relèvera sa balle et notera "9" sur sa carte de score.)

Repères de départ : conformes aux préconisations fédérales

Classement et Prix

U 12 (nés en 2010 et 2011) : 2 prix brut filles et 3 prix brut garçons

U 10 (nés après le 01/01/2012) : 1 prix brut fille et 2 prix brut garçons

En cas d'égalité : les joueurs seront départagés suivant les règles en vigueur sur les scores des 6, 3 et dernier trou du tour conventionnel.

Comité d'épreuve

Le comité de l'épreuve est composé des arbitres membres du CD95.

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.